

Portefeuille de produits

Guide de comparaison Épargne-retraite



Quel produit vous convient le mieux?

Choisir la meilleure gamme de placements peut représenter un défi. Il est important que votre portefeuille de placement corresponde à vos objectifs financiers, votre horizon temporel et votre tolérance au risque.

Dans la présente brochure, nous vous présenterons cinq profils d'investisseur, chacun soulignant des objectifs et des défis liés au placement qui leur sont propres. Pour chacune et chacun des investisseurs, nous avons recommandé le produit de placement de l'Équitable^{MD} qui pourrait convenir le mieux, selon leur situation personnelle et leurs objectifs financiers.

Quel produit convient le mieux à vos besoins? Votre conseillère ou conseiller peut vous expliquer les avantages de chacune des options, et comment il pourrait être avantageux d'intégrer un produit de placement de l'Équitable à votre plan financier.



L'épargne-retraite de l'Équitable : des solutions financières pour les besoins uniques des investisseurs

Fonds indispensables sélects

Catégorie Placement (75/75) – Croissance et flexibilité.

- Potentiel de croissance
- Aucuns frais de garantie supplémentaires
- Gamme diverse d'options de fonds distincts
- Protection du patrimoine partielle comportant une garantie sur la prestation au décès de 75 %
- Une protection éventuelle contre les créanciers et la possibilité de désigner une personne bénéficiaire pour éviter les frais d'homologation
- Accès au placement afin de répondre à des besoins de revenu flexible

Fonds distincts indispensables Sélects

Catégorie Succession (75/100) – Croissance et préservation du patrimoine.

- Potentiel de croissance
- Protection du patrimoine comportant une garantie sur la prestation au décès de 100 %
- Pertes du marché possibles limitées grâce à la garantie à l'échéance de 75 %²
- Gains du marché protégés au moyen de réinitialisations annuelles des garanties au décès et à l'échéance
- Gamme diverse d'options de fonds distincts
- Une protection éventuelle contre les créanciers et la possibilité de désigner une personne bénéficiaire pour éviter les frais d'homologation
- Accès au placement afin de répondre aux besoins de revenu discrétionnaire

¹ La protection contre les créanciers peut être offerte à la ou au titulaire de contrat en cas de faillite ou poursuite judiciaire. La protection contre les créanciers n'est pas garantie et est tributaire de plusieurs facteurs, notamment la désignation de la conjointe ou du conjoint, d'un enfant, d'un parent ou d'un petit-enfant de la rentière ou du rentier comme bénéficiaire (au Québec, un membre de la famille qui est ascendant ou descendant).

² La date d'échéance de dépôt au titre du contrat survient tous les 15 ans. À cette date, le contrat garantit le montant le plus élevé entre la valeur marchande et 75 % des dépôts effectués au cours des 15 années précédentes. Tous les retraits réduiront proportionnellement la garantie à l'échéance.

Fonds distincts indispensables Sélects

Catégorie Protection (100/100) Croissance et protection du capital

- Potentiel de croissance
- Protection du capital comportant une garantie à l'échéance de 100 %³
- Protection du patrimoine comportant une garantie sur la prestation au décès de 100 %
- Protection des gains du marché au moyen de réinitialisations annuelles des garanties sur les dépôts au décès et à l'échéance
- Gamme diverse d'options de fonds distincts
- Une protection éventuelle contre les créanciers et la possibilité de désigner une personne bénéficiaire pour éviter les frais d'homologation
- Accès au placement afin de répondre aux besoins de revenu discrétionnaire

Compte à intérêt quotidien et compte à intérêt garanti

Croissance et sécurité fiables

- Taux d'intérêt hautement concurrentiels

- Il s'agit de l'option idéale pour ceux qui ont une faible tolérance au risque ou qui cherchent à diversifier leur portefeuille en intégrant les titres garantis.
- Une protection éventuelle contre les créanciers et la possibilité de désigner une personne bénéficiaire pour éviter les frais d'homologation
- Accès à vos placements à tout moment Si un retrait est effectué avant la date d'échéance du CIG, un rajustement selon la valeur marchande s'appliquera.
- Le revenu d'intérêt jusqu'à concurrence de 2 000 \$ au titre d'un contrat non enregistré est admissible au crédit d'impôt pour revenu de pension.

Rentes immédiates

Revenu garanti

- Versements de revenu garanti
- Excellent choix pour les besoins de revenu essentiel
- Revenu prévisible et viable
- Revenu comportant des avantages fiscaux par l'entremise de l'imposition prescrite
- Simple et facile à comprendre

Guide de comparaison des produits

Catégorie Placement 75/75 des fonds indispensables Sélects Croissance et flexibilité

Capitalisation : Croissance et flexibilité

Succession : Transfert du patrimoine et potentiel de croissance

Revenu : Besoins d'un revenu flexible



Exemple d'un profil client :

fonds indispensables Sélects, catégorie Placement

Jean, 42 ans, désire épargner en vue de la retraite. Il est propriétaire d'une petite entreprise qui porte ses fruits et espère protéger ses avoirs personnels de la responsabilité civile professionnelle. Jean désire maximiser son potentiel de croissance et ne pense pas qu'il ait besoin d'une garantie supplémentaire comme les garanties accrues.

Catégorie Succession 75/100 des fonds indispensables Sélects Croissance et préservation du patrimoine

Capitalisation : Croissance avec protection

Succession : Transfert et préservation du patrimoine avec potentiel de croissance

Revenu : Besoin d'un revenu discrétionnaire



Exemple d'un profil client :

fonds indispensables Sélects, catégorie Succession

Marie, 73 ans, désire protéger les 100 000 \$ qu'elle a mis de côté pour ses enfants advenant le cas de son décès. Elle aimerait investir son actif de manière à protéger son placement et à permettre un potentiel de croissance. À son décès, elle souhaiterait transférer son actif à ses enfants de façon abordable.

³ La date d'échéance de dépôt au titre du contrat survient tous les 15 ans. À cette date, le contrat garantit le montant le plus élevé entre la valeur marchande et la garantie à l'échéance applicable. Une garantie à l'échéance de 100 % s'applique aux dépôts effectués avant le premier anniversaire contractuel. La garantie à l'échéance de 75 % s'applique aux dépôts effectués à compter du premier anniversaire contractuel. Tous les retraits réduiront proportionnellement la garantie à l'échéance.

Guide de comparaison des produits

Catégorie Placement 100/100 des fonds indispensables Sélects Croissance et protection du capital

Capitalisation : Croissance comportant une protection du capital de 100 %

Succession : Transfert et préservation du patrimoine avec potentiel de croissance

Revenu : Besoin d'un revenu discrétionnaire



Exemple d'un profil client :

fonds indispensables Sélects, catégorie Protection

Diane, 50 ans, souhaiterait faire croître son actif avant sa retraite. Elle aimerait déplacer l'argent de son régime de retraite à cotisation déterminée chez son employeur précédent dans un placement plus flexible qu'elle peut gérer avec son conseiller. Bien qu'elle souhaite investir ses actions afin d'obtenir un plus grand potentiel de croissance, elle ne veut pas avoir à se préoccuper d'un repli soudain du marché avant la retraite. Elle aimerait savoir que, peu importe le comportement du marché, son capital investi sera là lorsqu'elle prendra sa retraite à l'âge de 65 ans. Elle décide d'investir des fonds distincts avec une garantie sur la prestation au décès et à l'échéance de 100 %.

Rentes immédiates Revenu garanti

Capitalisation : S. O.

Succession : S. O.

Revenu : Revenu durable garanti la vie durant



Exemple d'un profil client :

rentes immédiates

Henri, 71 ans, dispose de 250 000 \$ dans un régime d'épargne enregistré. Il cherche à satisfaire ses besoins de revenu essentiels à la retraite en utilisant la plus petite somme possible. Henri ne bénéficie pas d'un régime de retraite personnel et il désire s'assurer de ne pas épuiser son revenu avant son décès. Il décide de souscrire une rente viagère pour répondre à ses besoins de revenu à la retraite.

Compte à intérêt quotidien et compte à intérêt garanti Croissance et sécurité fiables

Capitalisation : Croissance fiable

Succession : Préservation du patrimoine

Revenu : Besoins d'un revenu flexible



Exemple d'un profil client :

compte à intérêt quotidien et compte à intérêt garanti

Ivette, 76 ans, désire léguer son épargne de 300 000 \$ à ses enfants. Elle souhaite obtenir la croissance de son actif, mais n'aime pas prendre des risques. De plus, elle souhaite mettre de côté 25 000 \$ en cas d'urgence ou de dépenses imprévues. Elle décide d'investir 300 000 \$ dans un compte à intérêt garanti qui lui permettra de bénéficier d'un taux d'intérêt concurrentiel et 25 000 \$ dans un compte à intérêt quotidien pour bénéficier d'un excellent taux d'intérêt et d'une flexibilité maximale. Grâce à cette structure de placement, elle pourra s'assurer que ses placements croîtront et seront protégés contre les risques. Elle recherche également une façon abordable et efficace de transférer son actif à ses enfants à son décès.

Pour une description complète des caractéristiques et des garanties du produit, veuillez consulter la notice explicative ou le contrat.
MC et MD indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.